



Immeuble Gallieni -rue Clappier
B.P. 4523 – 98713 Papeete
Tél : 40 54 40 10 / Vini : 87 36 40 10
mail : atiaimua@atiaimua.com



B.P. 1201 – 98713 Papeete
Tél : 40 42 60 49 / Fax : 40 45 06 35
mail : secretariat@cstp-fo.pf

Les Secrétaires Généraux,

Papeete le 24 juillet 2024

à

Monsieur Vincent DUBOIS
Directeur Général de S.A.S Tahiti Sureté
B.P. 4445 – 98713 Papeete – Tahiti
vdubois.polynesie@gmail.com
direction@tahiti-surete.pf

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le directeur général,

Depuis mai 2022, des discussions ont démarré avec les représentants syndicaux, relatives à l'annexe III de la convention de gardiennage, portant dispositions particulières aux emplois de la sûreté aéroportuaire ou portuaire.

Par ailleurs depuis cette même date les négociations annuelles sur la grille salariale que nous souhaitons voir réajustée se sont tenues.

Lors de ces discussions, nous avons été surpris que vous ayez proposé la suppression ou réduction des avantages sociaux acquis au sein de votre entreprise, pour revenir sur des règles du code du travail, qui comme vous le savez sont moins avantageuses pour vos salariés que celles de la convention. (Précisément délai de carence et prime d'ancienneté.)

La perte de ces avantages serait selon vous compensée par un 13^{ème} mois dont seul vous connaissez, à ce jour, les modalités de mise en place.

Ces discussions ayant trop duré pour au final n'aboutir à aucun accord, nous sommes au regret de déposer, ce jour, un préavis de grève illimité pour les motifs suivants :

- Mise en place des modalités relatives au 13^{ème} mois ;
- Mise en place de la prime de performance individuelle (PPI)
- Attribution d'une prime pour l'entretien des tenues ;
- Révision des plannings pour une meilleure répartition des heures de travail ;
- Mise en place d'une mutuelle ;

Dans le cas où les discussions n'aboutiraient pas pendant le préavis, nous vous informons que la grève sera effective le mardi 30 juillet à 0h00 au siège de Tahiti Sureté, situé à Fare Ute ainsi que sur les sites de travail situés à l'aéroport de Tahiti-Faa'a pour une durée illimitée.

Conformément aux dispositions du code du travail, nous nous tenons à votre disposition pour débiter les discussions à votre convenance.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur général, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour ATIAIMUA,

Avaiki TEUIAU



Pour la CSTP/FO,

Patrick GALENO



Copie(s) :
Direction du travail 1

recu le 26/07/24.



TAHITI SÛRETÉ SRS
Sûreté aéroportuaire et portuaire
BP 4445 - 98713 PAPEETE - TAHITI
Tél: 40.85.61.78 - 40.83.55.25
RCS PAPEETE TPI 12 243B
N°TAHITI A 5234